



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFVL DU 25 MARS 2018

Les votes de l'AG se sont déroulés à l'aide d'un dispositif électronique

Nombre d'inscrits : 115 678 voix – quorum : 38 559 voix

Avec 50 808 voix enregistrées, le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Participation : 43,92 % des voix présentes ou représentées.

Vote n° 1 – Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2017

Aucun commentaire n'est formulé sur le PV proposé.

Résultats du vote : approbation du PV de l'AG du 25 mars 2017

Votants : 50 808 voix	Exprimés : 50 095 voix
Pour : 50 095 voix (98,60 %)	
Contre : 0 voix	
Abstention : 713 voix (1,40 %)	

La résolution est adoptée.

[Voir le PV](#)

Vote n° 2 – Rapport d'activité de la présidente

Le rapport détaillé ayant été transmis en amont de l'AG, Véronique Gensac livre à l'assemblée générale un rapport condensé rappelant que le début de l'olympiade a été marqué par :

- l'arrivée de nouveaux élus dans les instances dirigeantes ;
- la mise en marche des comités nationaux ;
- la réforme du territoire pour les ligues.

Cette période de rodage passée, le projet politique a commencé à se décliner concrètement. Enfin, l'achat du siège social de la fédération à Nice a abouti.

De chaleureux remerciements sont prononcés à tous les élus pour leur contribution, aux équipes technique et administrative pour le travail effectué tout au long de l'année.

Résultats du vote : rapport d'activité de la présidente

Votants : 50 808 voix

Exprimés : 50 332 voix

Pour : 50 192 voix (98,79 %)

Contre : 140 voix (0,28 %)

Abstention : 476 voix (0,94 %)

La résolution est adoptée.

[Voir présentation en séance](#)

[Voir l'intégralité du rapport](#)

Vote n° 3 – Déclaration de politique générale : nos objectifs pour l'olympiade

Présentation du projet politique de l'olympiade par Véronique Gensac.

La sécurité reste un sujet prioritaire : il faut faire progresser la culture de la maîtrise du risque.

La défense et la préservation de nos sites de pratique sont essentielles.

L'accompagnement des clubs est important afin de les rendre plus dynamiques.

La communication vers nos licenciés est primordiale. S'approprier les nouveaux moyens de communication est indispensable pour atteindre cet objectif.

Résultats du vote : déclaration de politique générale

Votants : 50 808 voix

Exprimés : 50 541 voix

Pour : 49 658 voix (97,74 %)

Contre : 883 voix (1,74%)

Abstention : 267 voix (0,53 %)

La résolution est adoptée.

[Voir le projet politique](#)

Retour d'information des comités nationaux sur leurs assises

Chaque président de comité national fait un point sur les assises qui se sont déroulées la veille (parapente, kite, cerf-volant et boomerang) et sur celles du delta qui ont eu lieu en novembre dernier à Millau.

Les comptes rendus des comités nationaux seront disponibles ici :

[Boomerang](#)

[Cerf-volant](#)

[Delta](#)

[Kite](#)

[Parapente](#)

Vote n° 4 – Rapport financier et quitus à donner au trésorier

Présentation du rapport financier par Jean-Claude Bénintende, du rapport de la commission Financière par Stéphane Thiébaud et Gérard Lochard, du rapport du commissaire aux comptes par Jean-Pierre Vuillermet.

Résultats du vote : rapport financier et quitus à donner au trésorier

Votants : 49 880 voix Exprimés : 48 805 voix

Pour : 48 805 voix (97,84 %)
Contre : 0 voix
Abstention : 1076 voix (2,16 %)

La résolution est adoptée.

[Voir la présentation faite en séance](#)

[Voir le rapport financier complet](#)

[Voir le rapport de la commission Financière](#)

[Voir les rapports du commissaire aux comptes](#)

Vote n° 5 – Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Le projet d'investissement immobilier dans l'achat des locaux du siège se concrétise, il est proposé à l'assemblée générale que le résultat de l'exercice – à hauteur de 124 000 € – soit affecté au compte « **réserve libre affectée à l'achat du siège** ». Le solde sera affecté aux fonds propres.

Résultats du vote : affectation du résultat de l'exercice

Votants : 49 880 voix Exprimés : 45 724 voix

Pour : 45 724 voix (91,67 %)
Contre : 0 voix
Abstention : 4 156 voix (8,33 %)

La résolution est adoptée.

Vote n° 6 – Modification du règlement financier

Les principales modifications concernent :

- la procédure de versement du solde des subventions ;
- la transmission des notes de frais dans un délai maximum de deux mois suivant le déplacement ;
- tout transfert de fond d'une ligne budgétaire sur un autre doit être validé par le Bureau directeur et signalé à la commission Financière.

Résultats du vote : modification du règlement financier

Votants : 49 880 voix Exprimés : 45 981 voix
Pour : 45 981 voix (92,18 %)
Contre : 0 voix
Abstention : 3 899 voix (7,82 %)

La résolution est adoptée.

[Voir le règlement financier](#)

Vote n° 7 – Budget prévisionnel 2018

Jean-Claude Bénintende présente le budget prévisionnel en précisant que le montant définitif alloué par le ministère au titre de la convention d'objectifs ne sera connu qu'en juin. Les estimations budgétaires ont été réalisées en concertation avec les présidents des comités nationaux. Elles sont semblables à celles de l'an dernier. Une incertitude subsiste sur le nombre de licenciés kite dont on peut se demander s'il va diminuer du fait de la perte de la délégation du kitesurf.

Résultats du vote : budget prévisionnel

Votants : 49 880 Exprimés : 47 294
Pour : 44 188 voix (88.59 %)
Contre : 3 106 voix (6.23 %)
Abstention : 2 586 voix (5.18 %)

La résolution est adoptée.

[Voir le prévisionnel](#)

Vote n° 8 – Cotisations 2019

Il est proposé une augmentation des tarifs des licences pour 2019 : les cotisations fédérales n'ont pas été augmentées depuis 2016. Une augmentation progressive de petite ampleur est toujours préférable à une majoration épisodique importante.

Résultats du vote : cotisations 2019

Votants : 49 880 voix Exprimés : 41 754 voix
Pour : 28 689 voix (57.52 %)
Contre : 13 065 voix (26.19 %)
Abstention : 8 126 voix (16.29 %)

La résolution est adoptée.

[Voir les cotisations 2019](#)

Motion demandée par l'assemblée générale

Sujet : difficultés rencontrées sur le financement par le CNDS

Lors des différents échanges liés au budget, ont été signalées les difficultés rencontrées suite à la baisse des financements CNDS.

Un groupe de travail s'est constitué en séance afin de proposer un texte d'une motion qui sera adressée à Madame la Ministre des Sports, au CNOSF et à la commission parlementaire des affaires sociales.

[Voir le projet de motion](#)

[Copie de la lettre envoyée le 17/04 au ministère](#)

Résultats du vote : motion concernant le financement CNDS

Vote à main levée.

L'assemblée générale se prononce : pour à l'unanimité.

La FFVL et les clubs : comment dynamiser le fonctionnement entre nous

Il est proposé à l'assemblée générale un débat sur « comment dynamiser le fonctionnement entre la FFVL et ses clubs ». Jean-Louis Debié souligne que le but recherché est de faire remonter les besoins des clubs vers les instances dirigeantes et de faire évoluer les outils mis à la disposition des associations.

Les échanges sont nombreux et feront l'objet d'une synthèse.

[Voir la présentation](#)

Nouveau calendrier du code du sport et ses incidences sur nos assemblées générales

Le code du sport impose aux fédérations d'élire leurs dirigeants avant le 31 décembre suivant les jeux Olympiques d'été.

Les trois hypothèses sont exposées à l'assemblée, toutes comportent des avantages et des inconvénients.

Bruno Ferry-Wilczek président de la commission Statuts et règlements se déclare être à l'écoute de ceux qui souhaitent réfléchir sur ce sujet.

[Voir la présentation](#)

Assemblée générale extraordinaire

Vote n° 9 – Modification des statuts incluant le changement du siège social

Les modifications concernent le changement d'adresse du siège social, le rôle et les modalités électorales du Comité directeur. Des précisions sur les commissions et groupes de travail ainsi que sur les ressources sont également notifiées.

À noter que le quorum n'est pas le même pour ces deux votes. Pour la modification du siège social seuls les votes des présents sont comptabilisés.

Résultats du vote : modification des statuts

Votants : 49 622 voix Exprimés : 49 599 voix
Pour : 49 599 voix (99,95 %)
Contre : 0 voix
Abstention : 23 voix (0,05 %)

Résultat du vote : modification du siège social

Votants : 22 538 voix présents Exprimés : 22 515
Pour : 22 515 voix (99,90%)
Contre : 0 voix
Abstention : 23 voix (0,10%)

Les décisions sont adoptées.

[Voir les statuts](#)

Fin des travaux de l'assemblée générale extraordinaire

Vote n° 10 – Modification du règlement intérieur

Les modifications concernent principalement des précisions sur les commissions, groupes de travail et comités nationaux et sur la date d'annonce de l'AG sur le site Internet fédéral. Les autres modifications sont en lien avec les statuts.

À noter que la validation des règlements disciplinaires (qui sont des règlements types imposés) sera désormais à la charge du Comité directeur.

Résultats : modification du règlement intérieur

Votants : 49 622 voix Exprimés : 49 622 voix
Pour : 49 622 voix (100 %)
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

La résolution est adoptée.

[Voir le règlement intérieur](#)

Vote n° 11 – Modification du règlement disciplinaire

Les règlements disciplinaire et disciplinaire contre le dopage sont très techniques et rédigés selon le modèle fourni par le ministère.

Résultats vote : modification du règlement disciplinaire

Votants : 49 622 voix Exprimés : 49 354 voix
Pour : 49 354 voix (99,46 %)
Contre : 0 voix.
Abstention : 268 voix (0,54 %)

La résolution est adoptée.

[Voir le règlement disciplinaire](#)

Vote n° 12 – Modification du règlement disciplinaire contre le dopage

Résultats vote : modification du règlement disciplinaire contre le dopage

Votants : 49 622 voix Exprimés : 49 354 voix
Pour : 49 354 voix (99,46 %)
Contre : 0 voix.
Abstention : 268 voix (0,54 %)

La résolution est adoptée.

[Voir le règlement disciplinaire contre le dopage](#)

Vote n° 13 – Devenir du kite suite à la décision du Conseil d'État : projets de la FFVL

La perte de la délégation du kitesurf signifie que la fédération de vol libre n'est plus en charge de l'organisation des championnats, de l'accompagnement du haut niveau et de la rédaction des règles techniques.

La fédération française de vol libre peut toutefois garder une activité de kitesurf.

L'an dernier l'assemblée générale avait validé (à 88 %) la volonté de garder le kitesurf et de faire un recours au conseil d'État.

Les instances dirigeantes souhaitent faire confirmer par cette AG la décision de garder une activité kite à la FFVL.

[Voir la présentation faite en séance](#)
[Présentation du document projeté aux assises du CNK](#)

Résultats du vote : devenir du kite suite à la décision du Conseil d'État

Votants :	49 622 voix	Exprimés :	48 791 voix
Pour :	48 386 voix (97,51 %)		
Contre :	405 voix (0,82 %)		
Abstention :	831 voix (1,67 %)		

La résolution est adoptée.

Le kite reste uni et à la FFVL

Vote n° 14 – Élection des candidats au Comité directeur

Pour le collège OBL, deux postes sont à pourvoir dont un réservé à une femme.
Pour le collège associatif, un poste réservé à une femme est à pourvoir.

Se sont portés candidats :

- pour le collège OBL, Camille Fetel et Frédéric Mazzia ;
- pour le collège associatif Lydie Ledieu-Foglia.

Les candidats ayant été retenus par des obligations professionnelles, la présidente donne lecture de leur présentation.

Résultats vote : candidature de Camille Fetel au collège OBL

Votants :	1 063 voix	Exprimés :	1 050 voix
Pour :	876 voix (82,41 %)		
Contre :	174 voix. (16,34 %)		
Abstention :	13 voix (0,01 %)		

Résultats vote : Candidature de Frédéric Mazzia au collège OBL

Votants :	1 063 voix	Exprimés :	1 050 voix
Pour :	828voix (77,89 %)		
Contre :	235 voix. (22,11 %)		
Abstention :	0 voix		

Résultats vote : Candidature de Lydie Ledieu-Foglia au collège associatif

Votants :	48 132 voix	Exprimés :	48 132 voix
Pour :	47593 voix (98,88 %)		
Contre :	539 voix. (1,12 %)		
Abstention :	0 voix		

Les trois candidats sont élus au Comité directeur.

Questions diverses

Assurance des bénévoles lors des manifestations : une communication sera faite dans Nouv'ailes « spécial dirigeants » sur ce point.

Assurance « non pratiquant » (question posée par le CDVL 38) : une rencontre avec la FFCAM va être organisée.

Tombola

Une belle tombola a clôturé cette assemblée générale. Merci à tous nos partenaires !

[Voir – nos partenaires et les lots distribués](#)